



BOISSY VILLE DOUCE ET DYNAMIQUE

Des projets structurants pour la commune (P4/5)



ESQUISSE NON DEFINITIVE DU PROJET DU STADE DU CONCOURS

Des évènements culturels et festifs qui animent la ville (P6)

Des travaux qui entretiennent et embellissent le cadre de vie (P3)



Des actions sociales qui contribuent au bien-être et bien vivre ensemble (P7)



Chères Buxéennes
Chers Buxéens

EDITO



Et si nous faisons un tour d'horizon ?

L'année débute hélas comme elle s'est terminée à savoir dans un contexte économique et géopolitique extrêmement préoccupant. La guerre en Ukraine, la hausse des prix à la consommation, des coûts de l'énergie, la réforme des retraites, autant de sujet d'actualité qui assombrissent le quotidien des français. Les collectivités locales ne sont pas épargnées non plus puisque, par exemple, la facture de nos consommations d'énergie (gaz, électricité) connaîtra, en 2023, une augmentation record de 100 % sans compter l'évolution des prix des matériaux, et ce malgré les nombreuses pistes d'économie proposées. Difficile, dans ces conditions, de maintenir un budget à l'équilibre !

De cette morosité factuelle, je veux que nous sortions, que nous prenions conscience que nous avons la chance de vivre dans un environnement favorable où pratiques agricoles imbriquent zones forestières où l'urbanisation contrôlée demeure l'un de nos objectifs prioritaires.

A ce propos, avec la révision de notre P.L.U (Plan Local d'Urbanisme), actuellement au stade d'élaboration du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) nous souhaitons apporter une attention particulière à un aménagement raisonné, à l'écologie, à la sécurité et à la mixité sociale et intergénérationnelle. Le bien-vivre à Boissy Sous Saint-Yon est notre plus grande préoccupation, elle se caractérise d'ailleurs par la continuité de nos projets majeurs tels que la réhabilitation du pôle scolaire,

l'embellissement des espaces communs, la préservation du patrimoine, la mise en œuvre de services de proximité... Tout cela ne serait possible sans les efficaces et amicales relations que nous entretenons avec nos partenaires financiers, l'inter com « Entre Juine et Renarde » l'Etat, la Région et le Département. Je tiens, avec la plus grande sincérité et puisque l'occasion m'en est offerte dans cette tribune, à les remercier pour toute l'aide apportée.

Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire, j'attache à la commune de Boissy Sous Saint Yon et à ses habitants, la plus haute importance. Je suis convaincu par la force de notre collectif et conclurai mon propos avec, si vous me l'autorisez, les mots d'un autre, ceux de Martin Luther King : « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots ».



Raoul SAADA

Maire de Boissy sous Saint Yon

CADRE DE VIE. Le point sur les travaux

Les travaux d'entretien, d'amélioration et d'embellissement de notre cadre de vie se poursuivent à un rythme soutenu.

SERVICE A LA POPULATION

Les travaux d'agrandissement de la Maison France Services située au centre commercial St LUBIN Rue Pasteur sont maintenant terminés. Lancés en 2021 ils avaient pour objectif de permettre l'agrandissement et la transformation de la MSAP pour y abriter l'Espace France Services, le CCAS et l'Agence Postale.

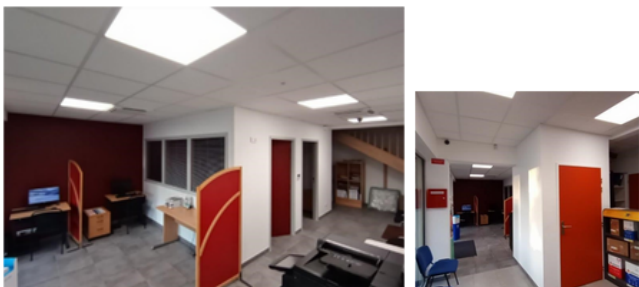
- Plus de services
- Un meilleur accueil pour les usagers avec plus de confidentialité
- De meilleures conditions de travail pour les agents.



Bien que l'Espace France Services relève d'une compétence de la CCEJR les travaux ont été intégralement portés par la Commune de Boissy Sous Saint-Yon.

FINANCEMENT

COUT TOTAL DES TRAVAUX : 250 109 € HT
SUBVENTION (DETR) : 125 000 € HT
VILLE DE BOISSY SOUS ST YON : 125 109 € HT



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h30-12h30 / 14h-19h
Mercredi : 9h30-12h30
Judi : 9h30-12h30 / 14h-19h
Vendredi : 9h30-12h30 / 14h-17h
Mail : opfranceservices@boissy-ssy.fr
Tél : 01 64 95 79 40

PRESERVATION DU PATRIMOINE

Les travaux de rénovations de l'église débutés l'année dernière se poursuivent.

Les phases 1, 2 et 3 concernant la restauration de la baie, du portail occidentaux ainsi que de la chapelle baptismale devraient être réceptionnés en mars 2023 (photos ci-jointes).

Ce chantier important engagé par la Municipalité résulte d'une volonté de préserver et mettre en lumière le patrimoine de la commune et devrait se poursuivre jusqu'en 2024/2025.

FINANCEMENT

COUT TOTAL DES TRAVAUX : 187 602 € HT
SUBVENTION : 142 859 € HT
VILLE DE BOISSY SOUS ST YON : 44 743 € HT



EMBELLEMENT DU CADRE DE VIE

L'équipe municipale continue l'embellissement des espaces communs, en interne, avec l'aide des services techniques de la commune. Le dernier en date a été effectué à l'espace Pasteur, avec la contribution des parents ayant demandé la plantation d'arbres dans le cadre de l'action « un arbre une naissance ».

Le prochain devrait voir le jour dans les prochains mois au croisement de la rue Salvador Allende avec le chemin de la Sablière Jaune et le chemin du Procès



ECONOMIE D'ENERGIE

Dans les bâtiments communaux

La rénovation des bâtiments communaux, longtemps sous entretenus, se fait petit à petit grâce à un effort financier soutenu de la municipalité actuelle et des recherches de subventions. La municipalité proposera dans son budget de porter ses efforts sur des économies d'énergie, par des investissements sous forme de travaux d'isolation, de chauffage et d'éclairage des bâtiments publics.

Éclairage public « Éclairons nos lanternes »

Comme vous pouvez malheureusement le constater le fonctionnement de notre éclairage public est très dégradé. Les pannes ou anomalies sont fréquentes et les délais de réparation sont anormalement longs.

Par ailleurs l'extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit n'était pour nous qu'une étape et nous avons pour projet la rénovation de notre parc de lampadaires en les modifiant en leds.

Il faut savoir que pour le fonctionnement, l'entretien et l'investissement en matière d'éclairage public, nous sommes totalement dépendants des moyens budgétaires et des décisions de la Communauté de Commune Entre Juine et Renarde à qui cette compétence a été transférée il y a quelques années.

La municipalité ne peut donc que :

- Transmettre les signalements d'anomalies de fonctionnement et demander les réparations
- Proposer les projets d'investissements

En l'occurrence le budget d'investissement de l'année 2022 était nul et nous attendons les prévisions pour 2023 et les années futures. Nous avons bien conscience des contraintes économiques du moment, mais soyez assurés que nous travaillons au sein de la CCEJR pour améliorer notre éclairage public par un entretien adapté et la réalisation d'investissements nécessaires.

Espace Conseil Energie

L'espace conseil France Renov' vous permet de bénéficier d'un accompagnement **neutre, gratuit et indépendant** spécifiquement dédié à vos projets de travaux de rénovation énergétique. Ainsi les conseillers sont à votre disposition pour identifier avec vous les **solutions techniques** les plus appropriées au regard de votre budget, mais aussi d'**interpréter vos devis** et vous aider à identifier les **aides financières** en fonction de vos revenus et de votre projet. A qui s'adresse ce dispositif ?

Que vous soyez propriétaire occupant, bailleur, locataire en copropriété ou en logement individuel, petit tertiaire privé, vous pouvez bénéficier de cet accompagnement, **sur rendez-vous** :

- Par téléphone : 01 64 98 11 79
- En ligne : <https://eie-du-pnr-gatinais-francais.reservio.com/>

Permanences physiques sur rendez-vous un mardi sur deux de 9h15 à 12h45 au sein de l'Espace France Service situé Rue Pasteur (centre commercial)

MARS : mardis 14 et 28/03

AVRIL : mardis 11 et 25/04

AMENAGEMENT

Les projets structurants notre commune

LANCEMENT DU PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE BOISSY SOUS ST YON

Le conseil municipal du 13 décembre 2022 à délibéré et voté le lancement de la révision du PLU.



Le PLU c'est quoi ?

Le PLU est un document de **planification stratégique** exprimant sur le territoire de la commune, le projet de la collectivité locale en matière d'environnement et d'urbanisme, d'habitat, de politique sociale, de déplacements et de développement économique.

Le PLU se compose de différentes pièces :

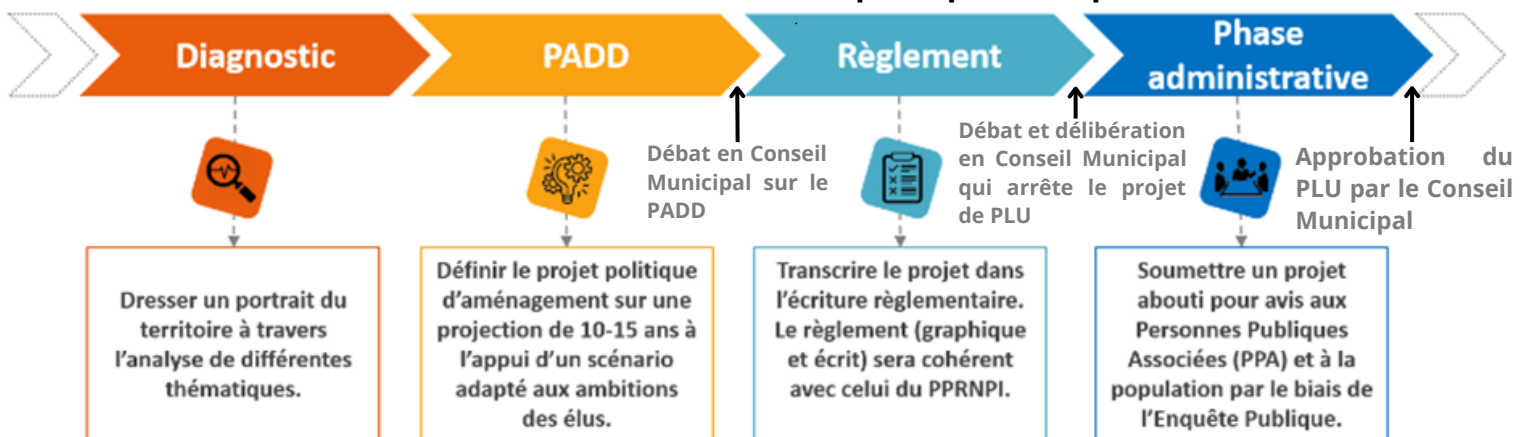
- Le **rapport de présentation** comporte les éléments nécessaires à la compréhension du contexte et des différentes pièces du PLU. Il se compose d'un diagnostic territorial, de l'état initial de l'environnement. Il explique les choix retenus dans le PLU et évalue ses incidences sur l'environnement.
- Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** est le document exprimant les objectifs et projets de la commune. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacement, d'équipement, de protection des espaces et de préservation des continuités écologiques. Le PADD est ensuite décliné dans les différentes pièces du PLU.
- Les **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** sont propres à certains quartiers ou secteurs. Elles permettent à la collectivité d'y définir des principes d'aménagement. Dans leur périmètre, les projets doivent être compatibles avec ces principes.
- Le **règlement** délimite différentes zones sur la commune en fonction de leur caractéristiques (zones urbaines, à urbaniser, agricoles ou naturelles...) et y fixe les règles d'urbanisme s'y appliquant.
- Le **plan de zonage** traduit graphiquement le règlement.
- Les **annexes** reportent un certain nombre d'indications et d'informations (plans des servitudes d'utilité publique, des réseaux...).

Pourquoi réviser le PLU ?

Les Élus souhaitent anticiper le devenir du territoire communal à moyen et long terme et définir les actions à mener pour accompagner avec réussite le développement urbain de la commune. Les objectifs sont les suivants :

- **Valoriser l'identité de la commune et conforter le cadre de vie communal**, en protégeant les espaces agricoles et naturels, en préservant le patrimoine et les paysages du territoire, ainsi qu'en sauvegardant et en valorisant la présence de la nature en ville.
- **Maîtriser et encadrer la densification des espaces urbains pour préserver et accroître la qualité de vie pour tous**, en mettant en œuvre un dispositif réglementaire adapté à chaque quartier de la commune et en encadrant mieux les divisions parcellaires.
- **Accompagner les projets sur le territoire communal, accroître le dynamisme de la commune.**
- **Développer la conscience écologique citoyenne et prendre en compte les risques présents sur le territoire communal**, qu'il s'agisse des risques naturels ou technologiques.
- **Répondre aux exigences réglementaires** imposées par :
 - **La loi Climat & Résilience** et l'intégration de la notion de **Zéro Artificialisation Net (ZAN)**.
 - **Les dispositions obligatoires** portant sur la qualité paysagère, les objectifs chiffrés de consommation de l'espace de lutte contre l'étalement urbain, la préservation de la biodiversité, les trames verte et bleue, les milieux humides, les actions en termes de réseaux de communication et réseau haut débit...etc.

Les principales étapes de la révision du PLU



La concertation avec la population

Pendant toute la durée de la procédure, une concertation avec la population et les usagers du territoire sera organisée sous différentes formes, définies en conseil municipal :

- Mise à disposition d'un registre à l'accueil de la mairie
- Parutions régulières d'information aux habitants (bulletin municipal, autres publications et site internet)
- Exposition publique en mairie
- Échanges dans le cadre de permanences d'accueil en mairie et/ou de réunions publiques

4 Ainsi, vous serez invités à participer à l'élaboration et à vous exprimer sur ce document important pour notre territoire.

DU TERRITOIRE

POUR LES ANNEES A VENIR SONT LANCES

Lancement de la restructuration / rénovation énergétique du pôle scolaire élémentaire

L'établissement scolaire qui a été construit en grande partie dans les années 1970 n'est **aujourd'hui plus en capacité de répondre aux besoins des usagers**. Vétuste et n'offrant plus le confort nécessaire à l'accueil des élèves, cet équipement essentiel de la vie buxéenne sera **la troisième étape de rénovation de l'ensemble scolaire et périscolaire** après l'école maternelle et le centre de loisirs.

L'opération est l'opportunité de repenser le site dans son ensemble. Le projet urbain, paysager et architectural structurera le pôle élémentaire suivant des lignes directrices et le dotera ainsi d'un **caractère clair et unifié, vecteur d'identité et propice à l'apprentissage**.



Le projet intégrera :

- la **démolition** et le **désamiantage** des locaux les plus dégradés,
- la **revalorisation** et la **réhabilitation énergétique** de la majorité des bâtiments existants,
- des **extensions judicieusement positionnées** et **affirmant les ambitions environnementales du projet** à travers la mise en œuvre d'une **structure bois** et de **matériaux biosourcés**.
- la **restructuration des espaces récréatifs** sous forme de **cours oasis** et de **jardins pédagogiques** faisant **place à la végétation** et **limitant les effets d'îlot de chaleur**.

Les grandes étapes :

La municipalité a lancé un appel d'offre pour restructurer et réhabiliter le pôle élémentaire de l'école Fontaine St-Lubin.

Le choix de l'architecte a été validé par un jury de concours dans le cadre du code des marchés publics : **L'agence ARCHITECTE(S)**, mandataire du groupement de Maîtrise d'Œuvre est donc dès à présent **en charge du projet**.

La phase de conception durera jusqu'à l'été. S'en suivra une étape de consultation des entreprises à la suite de laquelle **les travaux seront amorcés avant la fin de l'année 2023**.

L'école continuera de fonctionner durant la phase chantier. **Les travaux se dérouleront donc en site occupé tout en veillant à ce que les nuisances soient les moins impactantes possibles pour les enfants et pour l'équipe pédagogique**.

Comme cela est le cas depuis les prémices du projet, **des réunions de concertation et d'information seront organisées au fur et à mesure de l'avancée afin d'intégrer tous les acteurs de l'établissement à sa restructuration** (équipe pédagogique, élèves, parents d'élèves, agents municipaux...).

L'objectif est de réceptionner l'école rénovée pour la rentrée scolaire de septembre 2025.

ANIMATION. Carnaval le dimanche 19 Mars

Moment festif du début d'année et très attendu des petits comme des grands enfants, le Carnaval marque le passage de l'hiver au printemps. C'est l'occasion de sortir ses plus beaux costumes, de miser et de faire de cette journée un événement haut en couleurs.

L'Association buxéenne de l'AARB et la Municipalité vous proposent une animation maquillage gratuite de 10h à 12h au Complexe du Jeu de Paume (Gymnase).

Accompagné d'une batucada festive, Bineau défilera dans les rues de Boissy à partir de 14h30. Le défilé terminera son périple à l'Espace Pasteur (ancien cimetière) où Bineau sera jugé !

Petits et grands pourront s'amuser à la fête foraine qui sera présente à l'Espace Pasteur tout l'après-midi.

Programme du Dimanche 19 Mars

10h - 12h : Atelier Maquillage (gratuit) - animé par l'AARB
(Complexe du Jeu de Paume - Gymnase)



Lors de cet atelier, les enfants se verront remettre un petit bon à échanger l'après-midi contre un goûter et une petite surprise

14h30 : Départ du défilé (rue de Châtres / rue Jean Ferrat)

16h : Procès de Bineau / Surprise et Goûter (Espace Pasteur)

« Brûler Bineau » !

D'où vient cette tradition propre à notre territoire ?

Il existe aujourd'hui deux sources expliquant cette tradition.

- Lors du Carnaval, on brûle le bonhomme Bineau après lui avoir fait traverser tout le village. Le brûler signifie que l'hiver est enfin fini. C'est une façon de célébrer l'arrivée du printemps.
- Bineau serait le nom d'un ministre des finances de Napoléon III, détesté en raison de certaines mesures impopulaires prises. Il s'agit de Jean Martial Bineau (1805-1855). Par haine du personnage, l'aurait on assimilé au mannequin brûlé du carnaval, en guise de vengeance ?



DIMANCHE 19 MARS

14h30 Départ

Rue Jean Ferrat

Rue de Châtres

14h50 Place Charles de Gaulle

Rue du Puits Grès

Rue de l'Ormeteau

Rue des Sablons

15h05 Rues du Pont Cagé / Village

Place André Malraux

Avenue Jules Ferry

Avenue de Béchevrat

15h30 Rue Joliot Curie

Avenue de Béchevrat

15h45 Chemin de la Ferté Alais

Rue Pasteur

16h00 Arrivée

Espace Pasteur

Merci

La Municipalité remercie chaleureusement tous les bénévoles de l'association de l'AARB pour leur implication et leur disponibilité tout au long de l'organisation de cette manifestation.



CULTURE. Salon des Artistes les 25/26 Mars

La Municipalité est heureuse de vous convier à la 29ème Edition du Salon des Artistes les 25 et 26 Mars de 10h à 18h au Complexe du Jeu de Paume.

Venez prendre part au vote des Prix du Public pendant tout le week-end (remise des prix le dimanche à 17h30).

Des ateliers découvertes à destination des nos jeunes se dérouleront tout au long du week-end.

Inscriptions vivement recommandées à l'adresse dir.spopulation@boissy-ssy.fr

La Municipalité tient à remercier chaleureusement les associations buxéennes « M'Être en forme » et « Les Ateliers de l'Ormeteau » ainsi que

Mme et M. With pour l'organisation et la préparation du salon.

Merci à Espace-Temps d'Egly qui a le plaisir d'offrir des bons aux vainqueurs du Prix du Public.

Programme du week-end

Samedi 25 Mars

11h : Vernissage

14h30 : Initiation à la Poterie*

Dimanche 26 Mars

13h30 : Atelier Dessin Manga*

15h00 : Atelier Dessin Manga*

16h00 : Concert Piano Voix

17h30 : Remise Prix du Public



*Inscriptions recommandées à l'adresse dir.spopulation@boissy-ssy.fr

FESTIKIDS. Samedi 01 Avril

Venez vous éclater en famille... Le FESTIKIDS revient fort encore cette année! (grâce aux bénéficiaires des ventes de Sapins de Noël et de la bourse aux jouets).

TOUT le complexe du Jeu de Paume pour une après-midi de FOLIE!

De 13h30 à 18h :

- Une dizaine de structures gonflables géantes (3-12 ans) : Rodéo, Double Balayette Infernale, Toboggan clown, ...
- Espace ludique réservé aux 0-3 ans (des jeux à gogo... tout le dojo pour eux!)
- Jeux de société

Entrée = 1 € par personne

L'intégralité des bénéfices de la buvette sera reversée à l'association buxéenne "Bules".

Alors...

TOUS en CHAUSSETTES !

Samedi 1 avril dès 13h30 au complexe du Jeu de Paume !

Vous avez du temps le matin et/ou le soir du 1er avril ? Venez nous aider!

Pour que ce chouette événement puisse se

dérouler dans les meilleures conditions, nous avons

besoin de l'aide de toutes les bonnes volontés et de tous les bras possibles.



SANTE. Collecte de sang

Une collecte de sang aura lieu **Mercredi 22 mars de 15h à 19h30** à la salle de la Canopée, sur inscription à : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/73302/sang/22-03-2023>
Donner son sang est accessible à tous entre 18 et 70 ans, + de 50 kg, et c'est un acte généreux, solidaire, qui peut sauver des vies.
L'état des stocks des produits sanguins est toujours très préoccupant et nous comptons sur la population de Boissy pour participer à cette opération. **MERCI BEAUCOUP !**

EFFS
Établissement Français du Sang

DON DE SANG

Collecte sur RDV
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

BOISSY SOUS SAINT YON
le mercredi 22 mars
de 15h00 à 19h30
LA CANOPEE
1, RUE ALBERT BATTEUX

EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !

1 Accueil 2 Entrée possible au don 3 Prélèvement 7 à 10 min. 4 Pause

3, c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang.

Pensez aussi à vérifier les éventuelles contre-indications avant de vous déplacer!
Tabacage récent, voyage, fièvre, dentiste... Faites le test en ligne sur dondesang.efs.sante.fr rubrique « Puis-je donner ? » ou sur l'app **Don de sang**.

RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE SITE

dondesang.efs.sante.fr

ATELIERS. SIEL BLEU. MARCHÉ NORDIQUE

Les séances d'1h30 de marche nordique avec un professeur de l'association SIEL BLEU ont lieu tous **les mardis de 14h à 15h30** sauf pendant les vacances scolaires au tarif de 40 euros la période de 10 semaines.

Ces séances sont proposées pour des personnes de plus de 60 ans, débutantes et peu sportives, mais néanmoins motivées pour faire du sport en extérieur. Planning :

1er trimestre : du mardi 7 mars 2023 au mardi 4 juillet 2023 (sauf vacances scolaires)

2ème trimestre : du mardi 5 septembre 2023 au mardi 19 décembre 2023 (sauf vacances scolaires)

Renseignements et inscriptions au CCAS 01 64 95 79 40

Bonne ambiance assurée !



ATELIERS. TRICOT-COUTURE INTERGENERATIONNELS

Il s'agit de séances ouvertes à tou-te-s, débutant-e-s ou confirmé-e-s, volontaires pour partager des idées, des conseils, et aussi participer à des projets solidaires. Les prochaines dates sont :

- Mardi 7 mars de 9h30 à 12h
- Mercredi 15 mars de 17h30 à 20h
- Mardi 21 mars de 9h30 à 12h
- Mardi 4 avril de 9h30 à 12h
- Mercredi 12 avril de 17h30 à 20h
- Mardi 18 avril de 9h30 à 12h

TRIBUNES *Libres*

LA PAROLE AUX ÉLUS DE LA LISTE MINORITAIRE - LE FUTUR DE BOISSY



ALERTE SUR LES FINANCES MUNICIPALES !

Les chiffres financiers municipaux à fin 2021 laissent voir des frais de fonctionnement beaucoup trop élevés et leur publication à fin 2022 risque de laisser apparaître un niveau dépassant les recettes (effet de ciseau). D'autre part, Fond de roulement, Capacité d'autofinancement s'effondrent depuis 2020. La dette par habitant, en forte diminution depuis plusieurs années risque d'augmenter fortement.

[Tous les détails sur le site, page « Brèves et infos »](https://www.lepetitbuxéen.fr)



AGENDA MARS 2023 - INFOS PRATIQUES

MARDI 7 MARS

ATELIER TRICOT-COUTURE

9h30-12h - Grange aux Anneaux

JEUDI 9 MARS

CONSEIL MUNICIPAL

20h - Grange aux Anneaux

SAMEDI 11 MARS

COMITE DE LECTURE ADOS

13h - Bibliothèque G. Brassens

MERCREDI 15 MARS

ATELIER TRICOT-COUTURE

17h30-20h - Grange aux Anneaux.

DIMANCHE 19 MARS

CARNAVAL

10h-12h Maquillage - salle Pablo

Neruda

14h30 Départ du cortège rue

Jean Ferrat

16h Procès de Bineau - Espace

Pasteur

MARDI 21 MARS

ATELIER TRICOT-COUTURE

9h30-12h - Grange aux Anneaux.

MERCREDI 22 MARS

COLLECTE DE SANG

15h-19h30 - La Canopée

Sur inscription mon-rdv-

dondesang.efs.sante.fr/collecte/7

3302/sang/22-03-2023

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26

MARS

SALON DES ARTISTES

10h-18h - Complexe du Jeu de

Paume

Programme détaillé à l'intérieur du

Boissy Infos

SAMEDI 1ER AVRIL

FESTIKIDS

Organisé par la FCPE

13h30-18h - Complexe du Jeu de

Paume



PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 5 MARS

ST GERMAIN LES ARPAJON - PHARMACIE DE L'ORGE

01 60 83 35 75

DIMANCHE 12 MARS

MONTLHERY - PHARMACIE DE LA TOUR

01 69 01 00 45

DIMANCHE 19 MARS

ARPAJON - PHARMACIE CENTRALE GUILLEMAN

01 64 90 01 46

DIMANCHE 26 MARS

ARPAJON - PHARMACIE GERVAIS

01 64 90 00 22

MAISON MEDICALE DE GARDE

Contactez le centre de régulation 01 64 46 91 91
Samedis de 14h à 20h / dimanches et jours fériés
de 8h à 20h

RECENSEMENT MILITAIRE / CITOYEN

Les jeunes nés en 2007 doivent se présenter en mairie, à la date de leur anniversaire, afin d'effectuer les formalités de recensement, munis du livret de famille, de leur carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

REPRISE DE LA COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX

La première collecte des déchets végétaux en 2023 a lieu le **lundi 6 mars après-midi**. Ensuite, les déchets végétaux sont collectés une semaine sur deux les semaines paires.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ECOLE FONTAINE ST LUBIN- RENTREE 2023

Les inscriptions des enfants nés en 2020 pour la rentrée scolaire de septembre 2023 se poursuivent. Renseignements en mairie au 01.64.91.92.93 ou sur le site internet de la commune.

Documents nécessaires pour l'inscription : livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, pièce d'identité du/des représentant/s légal/aux, copie du carnet de vaccinations.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES - ECOLE SAINT THOMAS BECKET

Inscriptions des enfants de la TPS (2 ans et demi) au CM2 auprès de la directrice Mme Loiseau au 01.60.82.06.58.

ASSOCIATION DE CHASSE - BATTUES GROS GIBIERS

En raison d'un nombre important de sangliers, deux battues auront lieu sur la commune les 11/03 et 25/03.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Nous informons que notre repas dansant de PRINTEMPS aura lieu cette année le **dimanche 26 mars** à 12h30 a la salle Pablo Neruda. Nous vous invitons a venir nombreux. Cette journée sera animée par Guillaume de Boissy.



FOOD TRUCKS

*Présence toutes les semaines
devant la mairie (sous réserve d'aléas)*

- **Mercredi (17h-21h) tous les 15 jours**

L'ITALIEN (06 88 57 07 53)

Spécialité de pizza au feu de bois



- **Vendredi (18h30-20h30)**

RAVITO GOURMAND (06 23 80 95 35)

Poke Bowl, Burgers et Frites maison,

Menu Enfants, Dessert maison, produits locaux...



- **Dimanche soir (17H-21h)**

L'ITALIEN (06 88 57 07 53)

Spécialité de pizza au feu de bois



LE SERVICE RECRUTE

AIDE SOIGNANT ou A.M.P. (H/F)

Merci d'adresser votre CV et candidature

SSIAD - ADMR du Hurepoix

18 rue de Saint Arnoult

91340 OLLAINVILLE

contact@ssiadhurepoix.fr

ou ☎ | 01.64.91.45.44